

Un site

NATURA 2000

PRES DE CHEZ MOI !



- Les espèces du complexe
- forestier Rennes, Liffré, Chevré,
- étang et lande d'Ouée,
- forêt de Haute-Sève.



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne /

Liffré = Cormier  
COMMUNAUTÉ



## Plan du livret

Natura 2000 et ses directives européennes :	4
Natura 2000 en chiffres	6
Le site FR5300025	7
La forêt de Rennes, l'étang d'Ouée et l'ENS	8
La lande d'Ouée et la forêt de Haute-Sève	9
La faune	
Amphibiens	
Alyte accoucheur	10
Grenouille agile	11
Rainette arboricole	12
Triton crêté	13
Triton marbré	14
Crustacés	
Ecrevisse à pattes blanches	15
Insectes	
Agrion de Mercure	16
L'Écaille chinée	17
Grand capricorne	18
Lucane cerf-volant	19
Mammifères	
Barbastelle d'Europe	20
Grand murin	21
Grand rhinolophe	22
Murin de Bechstein	23
Murin à oreilles échancrées	24
Petit rhinolophe	25



Oiseaux	
Aigrette garzette	26
Balbuzard pêcheur	27
Bondrée apivore	28
Busard Saint-Martin	29
Chevalier sylvain	30
Engoulevent d'Europe	31
Fauvette pitchou	32
Grande aigrette	33
Martin-pêcheur d'Europe	34
Pic cendré	35
Pic mar	36
Pic noir	37
Spatule blanche	38
Poissons	
Chabot	39
Lamproie de Planer	40
Reptiles	
Coronelle lisse	41
Couleuvre d'Esculape	42
Lézard des murailles	43
Lézard à deux raies	44
La flore	
Flûteau nageant	45
Lexique	46
Bibliographie	47

## Natura 2000 et ses directives :



### La Directive Oiseaux

Datant de 1979 et revue en 2009, elle désigne des Zones de Protection Spéciales (Z.P.S) relatives à la conservation des oiseaux sauvages. La directive comporte 7 annexes définissant les règles encadrant leur protection, leur gestion, leur chasse et leur régulation. Les oiseaux ainsi que leurs œufs, leur nids et leurs habitats sont également pris en compte dans cette directive.

Une dizaine d'espèces est concernée par le site Natura 2000 FR5300025 « Complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève ». Les oiseaux les plus représentés ici, sont, les oiseaux des forêts et des landes comme certains pics, un rapace, la Fauvette pitchou ou encore l'Engoulevent d'Europe. Les autres sont plus inféodés aux zones humides comme le Martin-pêcheur d'Europe ou la Grande aigrette par exemple.

Le site Natura 2000 FR5300025 « Complexe forestier de Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève » n'a pas été retenu au titre de la directive Oiseaux. Il ne constitue donc pas à ce jour une ZPS malgré les enjeux avifaunistiques avérés.



Natura 2000 est un réseau européen qui vise à maintenir la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

## La Directive Habitats

Datant de 1992, elle désigne des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.) relatives à la favorisation du maintien et de la progression de la biodiversité. La directive comporte 6 annexes définissant les menaces pesant sur certains habitats et certaines espèces animales et végétales, les règles encadrant leur protection et leur gestion.

Le site Natura 2000 n°FR5300025 « Complexe forestier de Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève » abrite aujourd'hui :

9 habitats d'intérêt communautaire dont 3 sont prioritaires au titre de la directive Habitats-Faune-Flore.

10 espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore (espèces nécessitant la désignation de ZSC).

19 espèces de l'annexe IV de la directive Habitats-Faune-Flore (espèces nécessitant une protection stricte).

24,15% de la surface terrestre  
et maritime du territoire de  
l'Union Européenne.

## Natura 2000 en chiffres :

\* 27 522 sites en Europe en 2016

\* 1768 sites en France en 2017 dont :

- 397 Zones de Protection Spéciale (ZPS)

- 1369 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) soit :

  - \* 7,09 millions d'hectares terrestres (12,9 %)

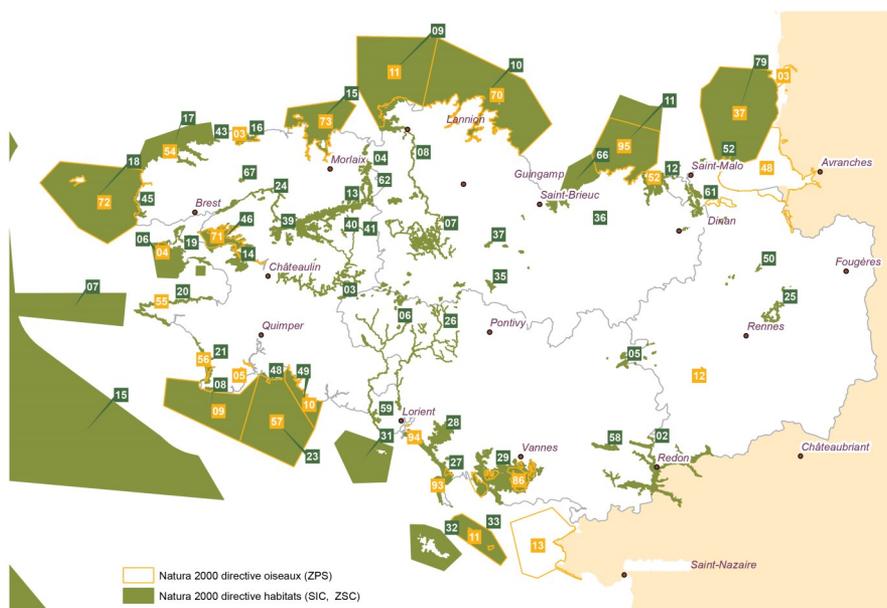
    - \* Dont 35 % de forêts

  - \* 13.25 millions d'hectares marins (35,5 % de la Zone économique exclusive (ZEE))

\* 86 sites en Bretagne dont :

- 52 sites terrestres

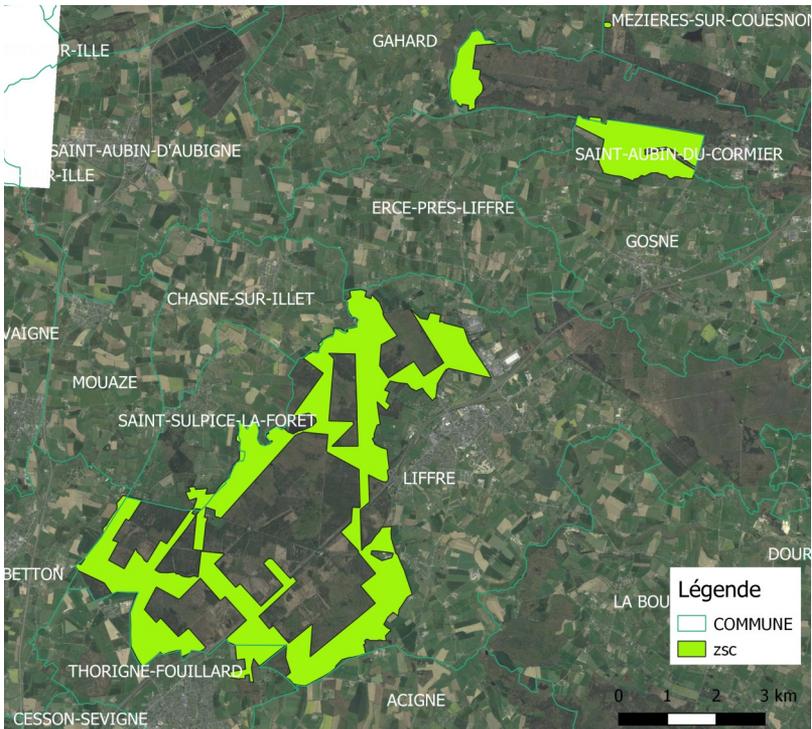
- 34 sites maritimes





## Le site FR5300025

Le site FR5300025 est plus connu sous le nom de **Complexe forestier de Rennes, Liffré, Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève**. Ce site protégé est réparti entre cinq entités principales, la forêt de Rennes, l'étang et la lande d'Ouée, la forêt de Haute-Sève et le domaine des Gaudriers. Cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de **1728.03 hectares**, désignée au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore », s'étend sur plusieurs communes rurales au nord de l'agglomération rennaise (Betton, Liffré, Chasné-sur-Illet, Gosné, Mézières-sur-Couesnon, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Sulpice-la-Forêt et Thorigné-Fouillard).



## La forêt de Rennes

- \* Propriétaire : Etat
- \* Gestionnaire : Office National des Forêts
- \* Communes : Liffré, Betton, Thorigné-Fouillard, Saint-Sulpice-la-Forêt, Chasné-sur-Illet
- \* 1255 hectares classés Natura 2000
- \* Milieux naturels : hêtraie-chênaie, pineraie, tourbière



Le Grand Murin

## L'étang d'Ouée



Flûteau nageant

- \* Propriétaire et gestionnaire : Région Bretagne
- \* Commune : Gosné
- \* 80 hectares classés Natura 2000
- \* Milieux naturels : plan d'eau, tourbière de transition, bois

## Le domaine des Gaudriers

- \* Propriétaire et gestionnaire : Département 35 - ENS
- \* Commune : Thorigné-Fouillard
- \* 42 hectares classés Natura 2000
- \* Milieux naturels : bocages, mares, boisements





## La lande d'Ouée

- \* Propriétaire : Ministère des Armées
- \* Gestionnaire : Camp militaire du 11<sup>e</sup> RAMA
- \* Commune : Gosné
- \* 141 hectares classés Natura 2000
- \* Milieux naturels : lande sèche, lande mésophile, lande humide, pineraie, tourbières



## La forêt de Haute-Sève

- \* Propriétaire : Etat
- \* Gestionnaire : Office National des Forêts
- \* Communes : Saint-Aubin-du-Cormier et Mézières-sur-Couesnon
- \* 80 hectares classés Natura 2000
- \* Milieux naturels : forêt alluviale, hêtraie-chênaie, pineraie, tourbière



# Alyte accoucheur

*Alytes obstetricans* (nom latin)

Touseg gwiliouder (nom breton) - Cllouçou (nom gallo)



©Mickaël Monvoisin

Moins de 5 cm

Forêt de Rennes

Mares, trous de murs,  
galeries

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Le mâle garde les œufs sur son dos.

# Grenouille agile

*Rana dalmatina*

Skignan - Grenèttestu

Amphibiens



©Mickaël Monvoisin

4 - 7,5 cm

Ensemble du site

Boisements, milieux  
ouverts

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Grenouille plutôt terrestre dont le nom évoque sa  
capacité à faire des grands bonds !

# Rainette arboricole

*Hyla arborea*

Ranig c'hlas - G r'nouh de hêe



©Mickaël Monvoisin

3 - 6 cm

Espace Naturel  
Sensible (ENS)  
des Gaudriers

Étangs, roselières,  
mares forestières,  
arbres, arbustes

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Pour s'agripper, elle a des ventouses  
au bout des doigts.

# Triton crêté

*Triturus cristatus*

Gweronell - Sourd d'iao



©Cédric Baudran

10 - 15 cm

Espace Naturel  
Sensible (ENS)  
des Gaudriers

Mares ensoleillées  
et végétalisées,  
galeries souterraines

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Espèce forestière, elle n'est pourtant pas présente en forêt mais seulement au sein de l'ENS !

# Triton marbré

*Triturus marmoratus*

Gweronell varellek - Sourd marbrë



©Jeremy Garin

12 - 16 cm

Forêt de Rennes, de  
Haute-Sève et étang  
d'Ouée

Mares, fossés, bois,  
landes, haies

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

J'ai la voie lactée sur le ventre.

# Ecrevisse à pattes blanches

Mollusque

*Austropotamobius pallipes*

Grilh-dour pavioù gwenn - Ec rviç a patt  
bllaunch



©Mickaël Monvoisin

12 cm

Présence relevée  
sur le site

Eaux fraîches à fond  
graveleux

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Elle est vulnérable à la peste de l'écrevisse  
transmise par l'Ecrevisse de Louisiane.

## Agrion de Mercure

*Coenagrion mercuriale*

Agrion Merc'her - Dmouézèl de Mèrqhurr



©Patrice Hibrec

2 - 4 cm

A proximité de la forêt  
de Rennes  
(hors site Natura 2000)

Petites rivières,  
ruisseaux ensoleillés

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Le dessin du deuxième segment de l'abdomen est en forme de tête de taureau.

# Ecaille chinée

*Euplagia quadripunctaria*

Ecâlh gârr



©Guy-Luc Choquené

Environ 3 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Accotements forestiers  
et milieux humides

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

C'est une sous espèce de Grèce qui était visée dans la Directive. L'écaille chinée est commune en Bretagne.

# Grand capricorne

*Cerambyx cerdo*

C'hwil bras - Diâbl de chénn



©Patrice Hibrec

2,5 - 6 cm

Forêt de Rennes

Vieux chênes

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Peu commun dans le nord de la France,  
il recherche les vieux chênes sénescents.

# Lucane cerf-volant

*Lucanus cervus*

C'hwil kornek - Cornn de çèrr



©Mickaël Monvoisin

2 - 9 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Chênaies, bocages,  
vieux arbres

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Le nom de ce coléoptère fait référence à la taille de ses mandibules.

# Barbastelle d'Europe

*Barbastella barbastellus*

Barbastell europa - Barbastèl d'Urop



©Mickaël Monvoisin

4,5 - 6 cm  
Envergure : 24 - 28 cm

Forêt de Rennes et  
lande d'Ouée

Milieux forestiers assez  
ouverts

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Espèce forestière à tête de gargouille.

# Grand murin

*Myotis myotis*

Gousperell skouarnek vras - Graundd sourichaodd

Mammifères



©Mickaël Monvoisin

6,7 - 8,5 cm  
Envergure : 35 - 43 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Vieilles forêts, milieux  
mixtes coupés de  
haies bocagères

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Cette chauve-souris capture les gros insectes au sol sur les allées forestières.

# Grand rhinolophe

*Rhinolophus ferrumequinum*

Frigibel vras - Graund née chupë



©Guy-Luc Choquené

5,7 - 7 cm  
Envergure : 33 - 40 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Landes, milieux mixtes,  
lisières de massifs  
de feuillus

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Les rhinolophes sont les seuls chiroptères à  
s'envelopper dans leurs ailes.

# Murin de Bechstein

*Myotis bechsteinii*

Gousperell Bechstein - Sourichaodd dé forée

Mammifères



©Mickaël Monvoisin

4,5 - 5,5 cm  
Envergure : 25 - 28,6 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Massifs anciens  
de feuillus

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Chauve-souris fortement arboricoles.

# Murin à oreilles échanquées

*Myotis emarginatus*

Gousperell Geoffroy - Sourichaodd a mouch



©Mickaël Monvoisin

4,5 - 5,3 cm  
Envergure :  
22 - 24,5 cm

Forêt de Rennes et  
forêt de Haute-Sève

Milieus forestiers ou  
boisés, feuillus  
ou mixtes

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

Espèce qui consomme beaucoup d'araignées et qui a bénéficié des aménagements des aqueducs.

# Petit rhinolophe

*Rhinolophus hipposideros*

Frigidell vihan - Ptit née chupë

Mammifères



©Mickaël Monvoisin

3,7 - 4,5 cm  
Envergure :  
19,2 - 25,4 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève. étang et  
lande d'Ouée

Forêts de feuillus ou  
mixtes à proximité  
d'eau

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Les rhinolophes ont une feuille nasale  
en forme de fer à cheval.

# Aigrette garzette

*Egretta garzetta*

Herlegon bihan - Chupètt conmun



©Guy-Luc Choquené

65 cm  
Envergure : 88 - 106 cm

Étang d'Ouée

Eaux libres, douces ou  
saumâtres, boisements

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Petit héron blanc se nourrissant à proximité des plans d'eau.

# Balbuzard pêcheur

*Pandion haliaetus*  
Balbuzard a poisson



©Guy-Luc Choquené

55 - 58 cm  
Envergure : 152 - 167 cm

Étang d'Ouée

Bords de lacs, grands  
étangs, rivières

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Espèce migratrice se nourrissant de poissons.

# Bondrée apivore

*Pernis apivorus*

Skilvaou-wesped - Bondrée a avètt



©Mickaël Monvoisin

60 cm  
Envergure :  
113 - 135 cm

Forêt de Rennes et  
de Haute-Sève

Boisements de feuillus  
et de pins, vieilles  
futaies

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Comme son nom l'indique, elle mange  
principalement des guêpes.

# Busard Saint-Martin

*Circus cyaneus*

Skoul louet - Jaun dé laundd



©Julien.Thurel

45 - 55 cm  
Envergure :  
97 - 118 cm

Forêt de Rennes et  
lande d'Ouée

Landes et  
coupes forestières

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Le mâle est gris mais la femelle est brune striée.

# Chevalier sylvain

*Tringa glareola*

Strelleg-geun - Pinbrinj tavlë



©Guy-Luc Choquené

20 cm  
Envergure : 35 - 39 cm

Étang d'Ouée

Lisières de forêts  
clairsemées proche  
des cours d'eau

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Espèce migratrice parcourant de  
très longues distances.

# Engoulevent d'Europe

Oiseaux

*Caprimulgus europaeus*  
Adren-Europa - Crapaod volant



©Henri-Pierre Savier

24 - 28 cm  
Envergure : 52 - 59 cm

Forêt de Rennes et  
de Haute-Sève, et  
lande d'Ouée

Friches, bois  
clairsemés, feuillus  
et conifères

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Son chant fait le bruit d'un vieux cyclomoteur.

# Fauvette pitchou

*Sylvia undata*

Devedig-lann - Faovètt dé laundd



©Julien.Thurel

14 cm

Forêt de Rennes et  
lande d'Oué

Landes, broussailles  
buissonneuses  
parsemés d'arbres

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Espèce méridionale sensible au froid  
et qui aime les milieux de landes.

# Grande Aigrette

*Ardea alba*

Herlegon bras - Graundd chupètt



©Alain Perthuis

85 - 102 cm  
Envergure :  
145 - 170 cm

Étangs d'Ouée  
et des Maffrais

Zones humides,  
roselières, arbustes

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Non, le Héron albinos n'existe pas.  
C'est une Grande aigrette !

# Martin-pêcheur d'Europe

*Alcedo atthis*

Diredig boutin - Pâisson · nier



©Christian Pocachard

16 cm  
Envergure : 25 cm

Ruisseaux de la forêt  
de Rennes, étangs des  
Maffrais et d'Oué

Eaux calmes, propres  
et peu profondes,  
rives boisées

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Le Martin-pêcheur niche dans un terrier creusé  
dans la berge.

# Pic cendré

*Picus canus*

Speg louet - Pi çendrouz



©Michel Dubois

27 - 30 cm  
Envergure : 39 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Forêts mixtes, hêtraies,  
aulnaies, frênaies,  
bois mort, clairières

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

L'espèce était présente sur le site mais a  
actuellement disparu de Bretagne.

## Pic mar

*Dendrocopos medius*  
Pilkoad krenn - Pi gârr rouj



©Alain Perthuis

19,5 - 22 cm  
Envergure : 34 cm

Forêt de Haute-Sève

Bois et forêts de  
feuillus à chênaies,  
charmaies

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Prenant appui avec sa queue et enfonçant ses griffes dans l'écorce, c'est un excellent grimpeur.

# Pic noir

*Dryocopus martius*

Speg du - Pi naer



©Patrick Beaury

44 - 48 cm  
Envergure : 67 - 73 cm

Forêt de Rennes et  
de Haute-Sève

Hêtraies-chênaies

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

C'est le plus grand pic d'Europe.

# Spatule blanche

*Platalea leucorodia*

Spanell wenn - Tournètt bllaunch



©Guy-Luc Choquené

80 - 90 cm  
Envergure :  
120 - 135 cm

Étang d'Ouée

Grandes zones  
humides, arbres ou  
arbustes

Protection nationale  
Annexe I de la  
directive « Oiseaux »

Son bec spatulé lui sert à filtrer l'eau et les  
invertébrés aquatiques.

# Chabot

*Cottus gobio*

Penn dog - Caboch



©Guy-Luc Choquené

10 - 15 cm

Forêt de Rennes et de  
Haute-Sève

Rivières à fond  
rocailleux

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Étant un mauvais nageur, il se déplace la plupart du temps en faisant des petits bonds.

# Lamproie de Planer

*Lampetra planeri*  
Lamprez - Lanprilhon



©Florian Guériteau

9 - 15 cm

Forêt de Rennes

Eaux douces

Protection nationale  
Annexe II de la  
directive « Habitats »

Une fois adulte, la Lamproie ne peut plus manger car son système digestif s'est atrophié.

# Coronelle lisse

*Coronella austriaca*

Koronell flour - Ptitt coulevr



©Cédric Baudran

10 - 15 cm

Forêt de Rennes et  
lande d'Ouée

Amas de pierres,  
sentiers au sein des  
fourrés

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Son régime alimentaire est composé  
principalement de reptiles.

# Couleuvre d'Esculape

*Zamenis longissimus*

Naer Eskulap - Anghilh de hêe



©Mickaël Monvoisin

Environ 1 m 50

Forêt de Rennes

Bosquets, lisières,  
prairies

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Elle est le symbole du dieu romain de la médecine  
et de la santé qui s'appelle .... Esculape !

# Lézard des murailles

*Podarcis muralis*

Glazard ar mogerioù - Lézard de murr



©Mickaël Monvoisin

Moins de 20 cm

Forêt de Rennes

Substrats solides des  
milieux rocailleux  
et ensoleillés

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

Son poids n'excède pas les 9 grammes (2 carrés de sucre). Présence à confirmer sur le site.

# Lézard à deux raies

*Lacerta bilineata*

Gurlaz - Salavèrt



©Mickaël Monvoisin

20 - 35 cm

Forêt de Rennes

Lisière des bois et  
forêts, clairières, talus

Protection nationale  
Annexe IV de la  
directive « Habitats »

La gorge du mâle pendant la période de reproduction prend une teinte bleue vive.

# Flûteau nageant

Flore

*Luronium natans*

Loa-raned - Pllantin dé mâr



©Mickaël Monvoisin

Alismatacée qui  
fleurie d'avril à juin

Forêt de Rennes et  
étang d'Ouée

Milieux humides,  
tourbeux, eaux peu  
profondes

Protection nationale  
Annexes II et IV de la  
directive « Habitats »

C'est la seule plante du site inscrite à la  
directive Habitats.







## Pour en savoir plus, contactez-nous :

### **Animateur du site Natura 2000 :**

Mickaël Monvoisin

**Mail :** [mickael.monvoisin@onf.fr](mailto:mickael.monvoisin@onf.fr)

**Tel :** 02 99 27 47 23

**Adresse :** ONF – Agence territoriale Bretagne

211 rue de Fougère - CS20629

35706 Rennes CEDEX 7

**Crédits photographiques :** **Office National des Forêts** : Mickaël Monvoisin, Mickaël Ouisse, Patric Hibrec, Julien Thurel, Cédric Baudran, Henri-Pierre Savier, Patrick Beaury, Christian Pocachard, Jérémy Garin, Alain Perthuis, Michel Dubois, Léa Camus. **Bretagne Vivante** : Guy-Luc Choquené, **Fédération de pêche 35** : Florian Guérineau

**Nom breton :** Parc Naturel Régional d'Armorique - Sylvie Vigouroux

**Nom gallo :** Chubri, Institut d'inventaire et d'étude linguistique du gallo - Jessica Haumont, Bèrtran Ôbrée

**Dessin :** Office National des Forêts - Léa Camus

**Rédaction :** Office National des Forêts - 2019